



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

(pour les parrainages uniquement)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association MISSION HUMANITAIRE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'association MISSION HUMANITAIRE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Désignation du Donateur/Débiteur

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Pays :

Désignation du compte à débiter

Numéros d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Date : __/__/____

Signature :

Lieu :

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part, à notifier en temps voulu à l'association MISSION HUMANITAIRE.

N° Identifiant SEPA : FR08ZZZ637253

Désignation du créancier

ASSOCIATION MISSION HUMANITAIRE
Boite postale N°40 37190 Azay-le-Rideau

Joindre un relevé d'identité bancaire ou postale

Ce bulletin complété, l'autorisation de prélèvement signée ainsi que le RIB sont à renvoyer à MISSION HUMANITAIRE à l'adresse ci-dessus.

En application de l'art.34 de la loi du 6.1.1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de réglementation aux informations qui vous concernent, droit que vous pouvez exercer en vous adressant à MH par e-mail : contact@mission-humanitaire.fr



Ensemble

DONNONS LEUR UNE CHANCE.

Aidez-les, faites un don.

**Parrainage
des Maisons
de Protection
à l'Enfance**

Organisation de Solidarité Internationale MISSION HUMANITAIRE – BP 40 – 37190 Azay-le-Rideau – France
TEL (+33) 02.47.27.41.39 E-MAIL contact@mission-humanitaire.fr WEB www.mission-humanitaire.fr
Association Loi 1901 reconnue d'Intérêt Général, déclarée en préfecture d'Indre et Loire, France,
sous le n° W371001347, le 22 mars 2010



POURQUOI PARRAINER AVEC MISSION HUMANITAIRE ?

ILS ONT BESOIN DE VOUS !

Pourquoi parrainer ?

Les enfants accueillis au sein de nos structures le sont pour cause de grand danger : maltraitance, abandon, décès des parents...

Au sein de nos maisons, nous répondons aux besoins primaires des enfants (se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, s'instruire) et cherchons à leur assurer le meilleur avenir possible.

Comment ?

Après avoir renvoyé ce bulletin, vous serez contacté par notre équipe de communication ou notre coordinateur.

Vous pourrez alors décider de suivre un enfant en particulier (si c'est votre choix), afin de personnaliser votre parrainage.

Vous recevrez régulièrement des nouvelles de la maison parrainée et de l'enfant suivi.

Nous serons à votre écoute tout au long de votre parrainage. Votre parrainage n'inclut pas d'engagement de durée.

Parrainer, c'est

- Recevoir des nouvelles de la structure régulièrement,
- Participer aux frais de vie de la maison choisie,
- Tisser une relation privilégiée avec des enfants à l'autre bout du monde.

Nos Maisons de Protection à l'Enfance

CAMBODGE : Enzo et Tina 

BÉNIN : Un Toit Pour La Vie AMOUR ET MANON 

Nous organisons tous les mois plusieurs missions à travers le monde pour aider les populations qui ont besoin de se reconstruire.

www.orphelinats-mh.fr
MISSION HUMANITAIRE
CRÉATEUR
de vocations humanitaires
 02 47 27 41 39
 06 46 24 66 69
contact@orphelinats-mh.fr

Ces missions sont constituées de bénévoles qui souhaitent donner de leur temps pour aider les enfants et adultes qui souffrent et qui ont besoin de soutien humain et logistique.

Nos missions sont essentiellement médicales et éducatives.



BULLETIN DE PARRAINAGE

Remplissez le bulletin joint
ILS ONT BESOIN DE VOUS !

Mon adresse

Mr Mme Mlle Nom : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail (*indispensable pour recevoir des informations*) : _____

Je choisis la Maison que je souhaite parrainer

- BENIN : « UN TOIT POUR LA VIE – AMOUR ET MANON »
- CAMBODGE : « ENZO ET TINA »

Mon don

- OUI, j'accepte d'assumer un parrainage de 25€/mois
- OUI, j'accepte d'assumer un parrainage d'un autre montant :€/mois
 → Je remplis l'autorisation de prélèvement automatique au dos. (25€ minimum)
- Je ne parraine pas pour le moment, mais je verse un don de€
 → Je retourne ce bon complété, avec mon chèque libellé à l'ordre de :

Association **MISSION HUMANITAIRE**
 Boite postale n°40 37190 Azay-le-Rideau

Mon avantage fiscal

66% de mes dons et parrainages à l'ASSOCIATION MISSION HUMANITAIRE sont déductibles de mon impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de mon revenu imposable. Je recevrai un reçu fiscal.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat et aux responsables de l'association. Ces informations vous concernant, à l'exclusion du montant de vos engagement financiers, pourront être communiquées au sein de l'association, à moins de désaccord formel, exprimé en cochant cette case :

Pour nous contacter :
contact@orphelinats-mh.fr

Préciser le nom de la maison et le pays.
02 47 27 41 39
06 46 24 66 69



Avantage fiscal : 66 % des dons et parrainages sont déductibles

de vos impôts sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Nous vous envoyons un reçu fiscal.

